

Informations sur activité et intervention EMPAA Equipe Mobile de Psychiatrie de l'Âge Avancé

➤ Dans quelles indications solliciter l'EMPAA ?

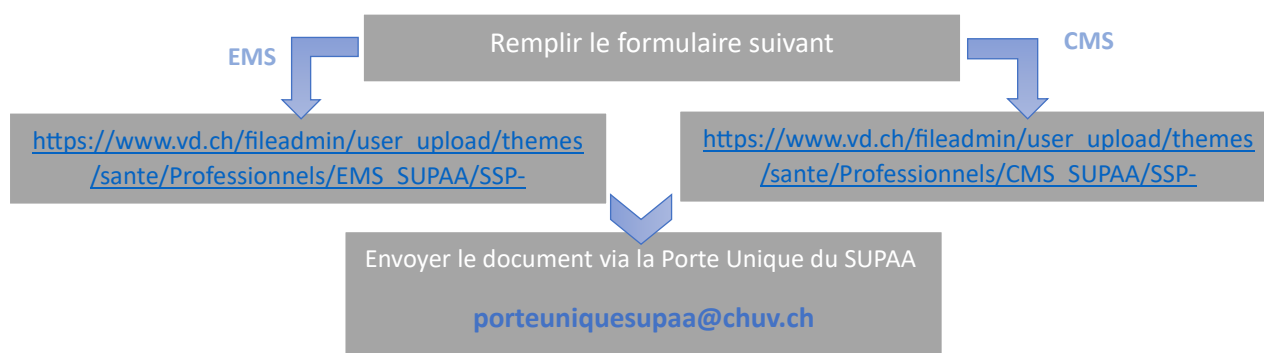
- Soutien des équipes
 - **Liaison psychiatrique** pour les équipes qui souhaitent soutien/formation, axées sur des discussions de cas cliniques problématiques
- Consultation auprès des patients/personnes de 65 ans et plus (2ème ligne)
 - Présentant une problématique psychiatrique aiguë ou subaiguë (trouble de l'humeur, de l'anxiété, des troubles du comportement liés à la démence, une psychose ou une toxicomanie)
 - En situation de pré-crise ou de crise (hors urgence)
 - Interventions à domicile, en EMS ou en clinique privée sur le Réseau Santé Région Lausanne

➤ Qui peut solliciter l'EMPAA ?

- Le médecin en charge du patient
- Les équipes soignantes des EMS et CMS (après entente et accord avec le médecin en charge du patient)

➤ Comment contacter l'EMPAA ?

- Demande « consultation des patients/personnes »



L'EMPAA prendra contact pour avoir des informations complémentaires et fixer un RDV.

- Demande « Soutien aux équipes/Liaison psychiatrique »

Ecrire un mail « porteuniquesupaa@chuv.ch » ou téléphoner directement au 021 314 35 14.